



**COMITE DEPARTEMENTAL SEINE-ET-MARNE (77)**  
**Fédération Française de Natation**

---

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA  
COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS  
ELECTORALES  
VENDREDI 15 OCTOBRE 2021 - CLICHY**

Liste des présents :

<b>Président</b>	Antoine DURAND
<b>Membres</b>	Baptiste HUON François PRIZAC

# I – CORPS ELECTORAL

## PRISE EN COMPTE DES ADRESSES MAIL PERSONNELLES – PRESIDENT - DES REPRESENTANTS DE CLUB A PARTIR DE LA BASE DE DONNEES EXTRA<sup>N</sup>AT

---

Lors de la finalisation du fichier « Corps électoral » à transmettre au prestataire Legavote qui accompagne la Commission pour le déroulement électronique du scrutin, la Commission a pris en compte les adresses mail personnelles – Président - des représentants de club à partir de la base de données extraNat.

## VERIFICATION DES POUVOIRS

---

Après vérification, pour l'élection du Comité Directeur départemental, l'ensemble des pouvoirs réceptionnés au siège fédéral sont validés par la Commission, au nombre de 2 :

- Madame Sonia DJOUDI donne pouvoir à Monsieur Alain-Marie PRADEL pour l'AQUATIC CLUB CLAYE SOUILLY ;
- Monsieur Eric WARGNIER donne pouvoir à Monsieur Pascal LAFORGE pour l'US JEUNESSE MITRY-MORY ;

## VALIDATION DU CORPS ELECTORAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

---

Eu égard à l'ensemble des points évoqués ce jour, la Commission valide le corps électoral de l'Assemblée Générale Elective du Comité Départemental, qui se tiendra par voie électronique.

Est annexé au présent compte-rendu un tableau récapitulatif du nombre de représentants – et corollairement de clubs - et de voix par représentant - correspondant au nombre de licences dans chaque club.

Le bilan fait état de 27 représentants de clubs – et corollairement de clubs – et de 6.382 voix – correspondant au nombre de licences FFN délivrées au sein desdits clubs au 31 août 2021.

## II - VALIDATION DES CANDIDATURES

---

Pour rappel, la Commission vérifie la validité des candidatures au regard des conditions fixées par les Statuts du Comité Départemental.

Toutes les candidatures remplissent les conditions de licenciation FFN à la date du 15 octobre 2021.

La liste des candidats est ainsi annexée au présent compte-rendu.

Les documents afférents aux candidatures (profession de foi, CV, lettre de motivation, etc.) sont transmis au secrétariat du Comité Départemental pour envoi à l'ensemble des membres du corps électoral.

**La Commission valide ainsi l'ensemble des candidatures.**

Au demeurant, conformément à l'article 8 du Règlement Intérieur du Comité Départemental qui dispose que « *l'élection est limitée à 3 représentants maximum par clubs* », la Commission sollicite du prestataire Legavote la plus grande diligence afin de faire respecter cette règle, certains clubs ayant plus de candidats que de membres pouvant être élus au sein du Comité Directeur du Comité Départemental.

### III - VALIDATION DU RISQUE MODERE DU SCRUTIN AU SENS DES RECOMMANDATIONS DE LA CNIL

---

Conformément à la délibération CNIL n°2019-053 du 25 avril 2019, « le vote par correspondance électronique, notamment via Internet, présente des difficultés accrues au regard des principes susmentionnés pour les personnes chargées d'organiser le scrutin et celles chargées d'en vérifier le déroulement, principalement à cause de l'opacité et de la technicité importante des solutions mises en œuvre, ainsi que de la très grande difficulté de s'assurer de l'identité et de la liberté de choix de la personne effectuant les opérations de vote à distance ».

a. D'une part :

Après avoir effectué une évaluation du niveau de risque pesant sur l'élection selon son enjeu au regard de la grille d'analyse afférente mise en ligne par la CNIL, **la Commission établit que la solution de vote électronique proposée pour l'Assemblée Générale Elective du Comité Départemental devait remplir des objectifs de sécurité de niveau 1 de ce scrutin.**

b. D'autre part :

Considérant que la solution de vote électronique du prestataire Legavote utilisée pour ce scrutin est auditée régulièrement, un rapport d'audit ayant été remis à la Commission ;

Considérant que cette solution de vote électronique a été utilisée pour des scrutins ayant des objectifs de sécurité de niveau supérieur et/ou équivalent, ces références permettant à la Commission de considérer la fiabilité du dispositif ;

Considérant que la solution remplit l'ensemble des conditions afférentes à la confidentialité du vote ; qu'une quelconque crainte des votants sur la fiabilité et la sécurité du système de vote est levée ;

**La Commission établit qu'il n'est pas nécessaire ni opportun de faire effectuer une expertise indépendante de la solution de vote Legavote recommandée par la CNIL, les précautions et les références s'agissant des conditions de sécurité et de fiabilité du vote s'avérant suffisantes.**



**Antoine DURAND**  
**Responsable juridique FFN**

Nom	Prénom
-----	--------

**OBLIGATOIRE**

**OBLIGATOIRE**

ASHFORD	Patrick
BAILLEUL	Yoann
BENABDELKADER	Laurence
BENAZET	Franck
BESNARD	Guillaume
BICH	Patrice
BONTEMS	Valérie
BOULOY	Vanessa
BOUTILLIER	Christelle
CHEDRI	Houcine
CICERON	Jean-Michel
DUCHAUFFOUR	David
FABRIGUES	Sébastien
FIGUEIREDO	Nicolas
FONTAINE	Brigitte
GAGNEUX	Cécilia
GERARD	Alan
GIUSEFFI	Angelo
GIUSEFFI	Roseline
HALADJIAN	Joanne
HUET	Adeline
JOURNAUX	Laurence
KRAMCZYNSKI	Eric
KRAMCZYNSKI	Véronique
LAFORGE	Pascal
LAURENDEAU	Ghislaine
LEMAIRE	Coralyne
LEMAIRE	Fabien
LETOCART	Eric
LOUBIERE	Pierre
PERIGAUD	Philippe
PRADEL	Alain-Marie
SEGRET	Pierre
SOULIE	Patrick
TISSIER	Magali
TOURILLON	Raphaël
WARGNIER	Eric
ZINSMEISTER	Philippe

Civilité	Nom	Prénom	Club	Nombre de voix
<i>Si besoin</i>	<b>OBLIGATOIRE</b>	<b>OBLIGATOIRE</b>	<b>OBLIGATOIRE</b>	<b>OBLIGATOIRE</b>
Madame	CHAULIAGUET	Betty	AQUA CLUB PONTAULT-ROISSY	547
Monsieur	PRADEL	Alain-Marie	AQUATIC CLUB CLAYE-SOUILLY	321
Madame	HALADJIAN	Joanne	AS EMERAINVILLE	81
Madame	LAURENDEAU	Ghislaine	AS LE PLESSIS-SAVIGNY	480
Monsieur	MERTENS	Christophe	AS NS LES AQUARINES	138
Monsieur	PARIS	Tristan	ASS DES SPORTS DE CHELLES	240
Madame	RIVET	Chantal	C.A.N SAINT-FARGEAU PONTIERRY	202
Monsieur	LEMONNIER	Laurent	C.N DU VAL D'EUROPE	203
Madame	BERNARD	Nathalie	C.N OZOIR-LA-FERRIERE	153
Madame	CABANNE	Sandrine	C.S MONTERELAIS NATATION	84
Madame	RUBINELLI	Catherine	CN FONTAINEBLEAU-AVON	21
Monsieur	THIERRY	Sebastien	CN MELUN VAL DE SEINE	755
Madame	FONTAINE	Brigitte	CN VAL MAUBUEE	502
Monsieur	KRAMCZYNSKI	Eric	CND LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE	8
Madame	MASSOT	Fanny	COMBS NATATION	148
Monsieur	ASHFORD	Patrick	COULOMMIERS NATATION	219
Madame	FLAMMANG	Emmanuelle	CS MEAUX NATATION	293
Monsieur	DUCHAUFFOUR	David	LAGNY-SUR-MARNE NATATION	387
Madame	PERROT	Aurelie	LES SIRENES D'OZOIR	63
Monsieur	LEMAIRE	Fabien	MOISSY SPORT NATATION	252
Monsieur	GERIN	James	NANGIS NATATION	296
Monsieur	NONAT	Bertrand	PROVINS NATATION	269
Monsieur	NICOLAS	Luc	TRI-AVENTURE PAYS DE FONTAINEBLEAU	7
Monsieur	LAFORGE	Pascal	US JEUNESSE MITRY-MORY	240
Monsieur	DE OLIVEIRA	Paul Georges	US VAIRES	247
Monsieur	COURAULT	Francois	USNSP NEMOURS	157
Madame	MATHIAS	Aurore	USVEC VAIRES SUR MARNE	69